

**LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN**
**2. SECTEUR BENOÎT-VACHON**
**Comité de parents  
14 juin 2017  
5.2**

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	BÂTISSE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS
École Barabé-Drouin 161, rue Sainte-Geneviève Saint-Isidore G0S 2S0	052	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École Barabé (823051)*</li> <li>• École Drouin (823052)*</li> <li>• Centre multifonctionnel de Saint-Isidore pour certaines périodes de cours</li> </ul>
École l'Accueil 1030, route du Président-Kennedy, Scott G0S 3G0	057	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École l'Accueil (823057)*</li> </ul>
École la Découverte 77, rue Langevin Saint-Hénédine G0S 2R0	048	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École la Découverte (823048)*</li> </ul>
École L'Aquarelle de Saint-Bernard 1492, rue du Couvent Saint-Bernard G0S 2G0	060	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École L'Aquarelle de Saint-Bernard (823060)*</li> </ul>
École l'Arc-en-ciel de Saint-Narcisse 510, rue de l'École Saint-Narcisse-de-Beaurivage G0S 1W0	027	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École l'Arc-en-Ciel de Saint-Narcisse (823027)*</li> <li>• Centre communautaire de Saint-Narcisse pour certaines périodes de cours</li> </ul>
École la Source 493, rue du Manoir Saint-Patrice-de-Beaurivage G0S 1B0	069	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École la Source (823069)*</li> </ul>
École l'Astrale 423, rue Principale Saint-Sylvestre G0S 3C0	066	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École l'Astrale (823066)*</li> <li>• Centre multifonctionnel de Saint-Sylvestre pour certaines périodes de cours</li> </ul>
École l'Étincelle de Sainte-Marguerite 359, rue Saint-Jacques Sainte-Marguerite G0S 2X0	056	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École l'Étincelle de Sainte-Marguerite (823056)*</li> </ul>
École primaire l'Éveil 717, boulevard Étienne-Raymond Sainte-Marie G6E 3B4	092	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École primaire l'Éveil (823092)*</li> </ul>
<p>* Bâtisse allouée aussi le soir et la fin de semaine au centre d'éducation des adultes du secteur concerné pour la dispensation des cours de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire.</p> <p><sup>1</sup> Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, la commission scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.</p>			

**LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN**

**4. SECTEUR DES APPALACHES**

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	BÂTISSE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS
École Notre-Dame de Lac-Etchemin 1468, route 277 Lac-Etchemin G0R 1S0	030	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École Notre-Dame de Lac-Etchemin (823030)* - à l'exclusion des locaux réservés par entente entre le centre d'éducation des adultes de Saint-Prosper et de Sainte-Justine aux fins de cours en formation générale des adultes</li> <li>• Aréna Lac-Etchemin pour certaines périodes de cours</li> <li>• Centre des arts et de la culture</li> </ul>
École Petite-Abeille 404, rue Principale Saint-Cyprien G0R 1B0	034	Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École Petite-Abeille (823034)*</li> </ul>
École Fleurs-de-Soleil 200, rue Bédard Sainte-Justine G0R 1Y0	036	Enseignement préscolaire <sup>1</sup> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> cycle et 1 <sup>re</sup> année du 2 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École Fleurs-de-Soleil (823036)*</li> </ul>
École de la Camaraderie 15, rue Mercier Saint-Magloire G0R 3M0	032	<b>Enseignement préscolaire<sup>1</sup></b> Enseignement primaire (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> cycle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École Arc-en-Ciel de Saint-Camille (823031)*</li> <li>• École Rayons-de-Soleil (823032)*</li> </ul>

\* Bâtisse allouée aussi le soir et la fin de semaine au centre d'éducation des adultes du secteur concerné pour la dispensation des cours de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire.

<sup>1</sup> Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, la commission scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.

**LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN**

**4. SECTEUR DES APPALACHES (suite)**

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	BÂTISSE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS
<p>École des Appalaches 135, boulevard Lessard Sainte-Justine G0R 1Y0</p>	<p>046</p>	<p>Enseignement primaire<sup>2</sup> (<del>2<sup>e</sup> année du</del> 2<sup>e</sup> cycle et 3<sup>e</sup> cycle) Enseignement secondaire (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École des Appalaches (823046)*               <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'exclusion des locaux réservés par entente entre le centre d'éducation des adultes de Sainte-Justine et l'école des Appalaches aux fins de cours en formation générale aux adultes</li> </ul> </li> <li>• Centre sportif Claude-Bédard pour certaines périodes de cours</li> </ul>
<p>* Bâtisse allouée aussi le soir et la fin de semaine au centre d'éducation des adultes du secteur concerné pour la dispensation des cours de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire.  <sup>2</sup> L'école des Appalaches offre de l'enseignement primaire au régulier pour les élèves de la 2<sup>e</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle et le 3<sup>e</sup> cycle. De plus, elle offre de l'enseignement primaire en adaptation scolaire pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle et 3<sup>e</sup> cycle.</p>			









